

Métiers de la Petite Enfance

Parcours Entrée dans l'Emploi (77)



Dates :
Du 04/11/2024 au 26/02/2025

Rythme : mixte

Effectif : 15 apprenants par session

Nombre d'heures : 460h en centre et 105h en entreprise

Inscription : envoyez votre CV à recrutement@ressourcesformation.fr

Lieu : 24 rue Raymond Lefèvre 77290 Mitry-Mory

Référent handicap :
contact@ressourcesformation.fr



PRÉREQUIS - PUBLIC - OBJECTIFS

Pré requis

Savoir lire et écrire en Français, avoir un projet professionnel validé ou une appétence pour le secteur de la petite enfance ou une première expérience professionnelle.

Public

Demandeurs d'emploi Franciliens.

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de construire ou consolider son projet professionnel dans les métiers de la petite enfance, d'actualiser ses savoirs de base pour réussir ses tests d'entrée en formation certifiante.



PROGRAMME

- **Module 1 :** Projet professionnel
- **Module 2 :** Découverte des métiers de la petite enfance
- **Module 3 :** Communication orale et écrite à visée professionnelle
- **Module 4 :** TIC
- **Module 5 :** Remise à niveau en situation professionnelle
- Plateaux techniques (35h)
- Stage en entreprise



PROCESSUS DE CERTIFICATION

Avant la formation : test d'admission et entretien individuel.

Pendant la formation : exercices, mises en situation, travaux pratiques.

Après la formation : évaluation de fin de formation et évaluation de la satisfaction client.



VALIDATION - DÉBOUCHÉS

Validation

Attestation de fin de formation

Débouchés

Accès à une formation qualifiante ou certifiante

Poursuite d'études

- AAQM Petite Enfance
- CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance
- Titre professionnel Assistant(e) de vie aux familles



PÉDAGOGIE

Méthodes pédagogiques

Plateau technique, mises en situation, travaux pratiques, supports pédagogiques.

Formateur

Professionnel du secteur et formateur confirmé dans le secteur de la petite enfance.



TARIF

Demandeurs d'emploi : formation conventionnée, gratuite et rémunérée, financée par le Conseil Régional d'Île-de-France.

Salariés : 3680 € Net de Taxes

NOS CHIFFRES EN 2024

95 % de satisfaction

90 % de réussite